



## Travaux de rénovation affectant un local technique

Par **krylo**, le **04/11/2015** à **07:51**

Bonjour, j'ai entièrement refait la plomberie chez moi et le plombier a dû faire un piquetage au niveau de la colonne située dans le local technique, ancien vide-ordures inutilisé. Les vannes sont donc visibles dans ce local, les compteurs d'eau étant dans mon appartement. La copropriété veut que j'enlève ces vannes. Hors, je ne peux pas me servir de l'ancien piquetage, le tuyau étant complètement rouillé (sans les travaux j'aurai probablement eu un dégât des eaux d'ici quelques mois) et pour enlever les vannes il faudrait creuser dans le mur du local technique pour faire un nouveau piquetage ce qui représenterait un travail colossal. Quels sont mes droits? Faut il vraiment que j'enlève deux tuyaux qui ne gênent personne et engage des travaux importants pour les rendre invisibles?